classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P.

Act)

Utilisation recommandée : Répulsif anti-insectes/Repellent

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur,

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée

1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel

d'urgence

: Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Toxicité aiguë	Catégorie 4	Nocif par inhalation.

Étiquetage

Symboles de danger

Point d'exclamation

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Nocif par inhalation.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Éviter de respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Crystalline Silica (Quartz)	14808-60-7	85.00 - 100.00
Metofluthrin	240494-70-6	7.00 - 10.00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Pas de condition spéciale.

Contact avec la peau : En cas de réaction supposée à ce produit, arrêter son

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

utilisation et enlever tout vêtement contaminé.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur

et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON Ou médecin si

vous vous sentez malade

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

. l'incendie Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire

: Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un

endroit protégé. Porter une combinaison de protection intégrale

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

> et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas

respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Porter un équipement de protection individuel.

Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.

En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de

nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles

appropriés pour l'élimination.

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et les lèvres.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation

ou les gaz.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Stockage

aires de stockage et les

conteneurs

Exigences concernant les : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Autres données : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	mg/m3	ppm	Non- standard units	Base
Crystalline Silica (Quartz)	14808-60-7	0.025 mg/m3	-	-	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Ne pas vaporiser dans des éspaces fermés.

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du : Pas d'exigence particulière

corps

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Forme : Liquide absorbé par un support inerte

Couleur : havane

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Test non applicable pour ce type de produit.

pH : Test non applicable pour ce type de produit.

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: Test non applicable pour ce type de produit.

: Test non applicable pour ce type de produit.

Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : Test non applicable pour ce type de produit.

Inflammabilité (solide, gaz) : N'entretient pas la combustion.

Limites

supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Test non applicable pour ce type de produit.

Pression de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité relative : Test non applicable pour ce type de produit.

Solubilité(s) : Test non applicable pour ce type de produit.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Test non applicable pour ce type de produit.

Température d'auto-

inflammabilité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Température de décomposition

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, dynamique

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, cinématique

: Test non applicable pour ce type de produit.

Propriétés comburantes

: Test non applicable pour ce type de produit.

Composés organiques

volatils

s'appliquer

Total VOC (% en poids) *

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

3.7 % - Des exemptions supplémentaires peuvent

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Matières incompatibles : Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de décomposition

dangereux

: La décomposition par la chaleur peut provoquer le

dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie

orale

Toxicité aiguë par

inhalation

: DL50 > 2,000 mg/kg

: CL50 1.0 mg/L

Toxicité aiguë par voie : DL50 2000 mg/kg

cutanée

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Catégorie 4	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée/irritation	Aucune classification proposée	-

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

cutanée		

Lésions oculaires	Aucune classification	-
graves/irritation oculaire	proposée	
Sensibilisation cutanée	Aucune classification	-
Consission catalies	proposée	
	Proposee	
Sensibilisation	Aucune classification	
		-
respiratoire	proposée	
N () () ()		
Mutagénicité sur les	Aucune classification	-
cellules germinales	proposée	
Cancérogénicité	Aucune classification	-
	proposée	
Toxicité pour la	Aucune classification	-
reproduction	proposée	
Toproduction	proposes	
Toxicité spécifique pour	Aucune classification	_
certains organes cibles	proposée	
	Proposee	
- exposition unique	A	
Toxicité spécifique pour	Aucune classification	-
certains organes cibles	proposée	
 exposition répétée 		
Danger par aspiration	Aucune classification	-
	proposée	

Condition médicale aggravée

: Ne pas appliquer le produit sur des plaies ou une peau irritée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Crystalline Silica (Quartz)	CL0	Danio rerio (poisson zèbre)	10,000 mg/l	96 h
Metofluthrin	CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	0.0012 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Crystalline Silica (Quartz)	CL50	Daphnia magna (Grande daphnie)	> 10,000 mg/l	24 h
Metofluthrin	CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	0.0047 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Crystalline Silica (Quartz)	Donnée			
	non			
	disponible			
Metofluthrin	CE50r	Pseudokirchneriella	0.37 mg/l	

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Donnée	subcapitata (algues	
non	vertes)	
disponible		

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'expositi on	Résumé
Crystalline Silica (Quartz)	Donnée non disponible		
Metofluthrin	Donnée non disponible		Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Crystalline Silica (Quartz)	Donnée non disponible	Donnée non disponible
Metofluthrin	120	5

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Crystalline Silica (Quartz)	Donnée non disponible	
Metofluthrin	Koc	6184

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Crystalline Silica (Quartz)	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Metofluthrin	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE PESTICIDES:

Pour informations sur le dépotoir, veuyez lire et suivre les instructions relatives à la disposition sur l'étiquette du pesticide.

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	3077	3077	3077
Désignation officielle de transport de l'ONU	UN 3077 Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S., (Metofluthrin) 9, III, LTD QTY	UN 3077 Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S., (Metofluthrin) 9, III, LTD QTY	UN 3077 Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S., (Metofluthrin) 9, III, LTD QTY
Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers pour l'environnement	-	-	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

PCPA étiquetage

Lire l'étiquette approuvée avant d'utiliser ou de manutention le produit antiparasitaire

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017 Numéro de la FDS 350000025088

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire enregistré par Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent de les critères de classification et renseignements risques pour conforme GHS Fiche de données de sécurité. Qui suit est l'information sur les dangers requis sur l'étiquette des produits antiparasitaires:

CAUTION:

POISON

Nocif en cas d' ingestion.

Nocif si absorbé par la peau.

<** Phrase language not available: [FR] CUST - SCJ-00000010145 **>

L'exposition directe au diffuseur peut causer une sensation transitoire (picotement/ brûlage/ prurit, engourdissement).

Toxique pour les organismes aquatiques.

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du

catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la

Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les

Produits Dangereux et Règlement.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF! Lampe Chasse-Moustiques (Nº D'HOM. 32308 P.C.P. Act)

Version 1.0 Date d'impression 02/05/2018

Date de révision 07/05/2017

Numéro de la FDS 350000025088

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

1	
0	
0	
	1 0 0

Codes Pour le NFPA

Santé	1	
Feu	0	
Réactivité	0	
Spécial	-	

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &
	Regulatory Affairs (GSARA)

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Version 1.0	Date d'impression 02/05/2018
Date de révision 07/05/2017	Numéro de la FDS 350000025088

16/16